

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 50327

Numéro SIREN : 443 706 783

Nom ou dénomination : A 4 SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 5844

A4 SERVICES

450 AV DES XVIEME JEUX OLYMPIQUES 73600 MOUTIERS

22/01/2018

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : A4 SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 450 AV DES XVIEME JEUX OLYMPIQUES 73600 MOUTIERS		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 4 3 7 0 6 7 8 3 0 0 0 1 8		Néant ☐ *	
		Exercice N plus le 3 0 0 9 2 0 1 7	
		Bail 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
		Frans d'établissement *	CQ
		Frans de développement *	AG
		Concessions, brevets et droits similaires	9 930
		Fonds commercial (1)	2
		Autres immobilisations incorporelles	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM
		Terreins	AN
		Constructions	AP
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR
		Autres immobilisations corporelles	60 669
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AT	AU
		Immobilisations en cours	315 703
		Avances et acomptes	AW
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX
		Autres participations	AY
		Créances rattachées à des participations	CS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	CU	CV	
	Autres titres immobilisés	119 195	
	Prêts	BD	
	Autres immobilisations financières *	20 200	
		BE	
		BG	
TOTAL (II)		BH	BI
		14 025	14 025
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BJ	BK
		539 724	354 562
		BL	BM
		16 470	16 470
		BN	BO
	CREANCES	BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
		6 840	6 840
		BV	BW
	DIVERS	BX	BY
		683 761	85 000
Comptes de régularisation	BZ	CA	
	206 509	206 509	
	CB	CC	
	CD	CE	
	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
		1 515 597	85 000
Frans d'émission d'emprunt à éteiler (IV)		CW	
Frais de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
		2 055 321	439 562
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *			CR
Immobiliations :			
Stocks :			
Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A4 SERVICES		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 160 000)	DA	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	285 615
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 540
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	548 155
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 500
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	15 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 821
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	243 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 214
	Dettes fiscales et sociales	DY	466 516
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
	EB		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EC	1 052 105
TOTAL (IV)	ED		
(V)	EE	1 615 760	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	1 048 597	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	155 613	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A4 SERVICES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 700		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 700		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 266		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 266		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 566)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 024		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 812 937		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 726 397		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	86 540		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	30 140	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
PENALITES AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CONTROLE URSSAF			1 035				
RBST SINISTRE			8 231				
				1 700			
			Exercice N-1				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 63 636 -

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE

En vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SARL A4 HOLDING, il est prévu que la SAS A4 SERVICES comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 932		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	52 596		8 073
Autres installations, agencements, aménagements	34 893		
Matériel de transport	266 848		3 167
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 796		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	365 133		11 240
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	119 195		
Autres titres immobilisés	20 200		
Prêts et autres immobilisations financières	14 025		
TOTAL	153 420		
TOTAL GENERAL	528 484		11 240

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 932	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			60 669	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			34 893	
Autres installations, agencements, aménagements			270 014	
Matériel de transport			10 796	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			376 372	
Participations évaluées par équivalence			119 195	
Autres participations			20 200	
Autres titres immobilisés			14 025	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			153 420	
TOTAL GENERAL			539 724	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	9 930			9 930
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	46 055	6 168		52 224
Installations générales, agencements divers	34 893			34 893
Matériel de transport	208 222	38 497		246 719
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 796			10 796
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	299 966	44 665		344 632
TOTAL GENERAL	309 896	44 665		354 562

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 168				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	38 497				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	44 665				
TOTAL GENERAL	44 665				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
	29 850		14 350	15 500
TOTAL Provisions	29 850		14 350	15 500
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	85 000			85 000
TOTAL Dépréciations	85 000			85 000
TOTAL GENERAL	114 850		14 350	100 500
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			14 350	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	119 195		119 195
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 025		14 025
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	683 761	683 761	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	21 730	21 730	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	54 665	54 665	
Groupe et associés	95 622	95 622	
Débiteurs divers	34 492	34 492	
Charges constatées d'avance	3 981	3 981	
TOTAL GENERAL	1 027 471	894 251	133 220
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	155 614	155 614		
- plus d'un an	17 207	13 699	3 508	
Emprunts et dettes financières divers	243 554	243 554		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 214	169 214		
Personnel et comptes rattachés	79 686	79 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268 353	268 353		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	98 766	98 766		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	19 711	19 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 052 105	1 048 597	3 508	

Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts et dettes contractés auprès des associés	34 898
--	--------

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations		116 971	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		273 134	
Autres créances		95 622	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		243 554	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL ISS	2			2

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	54 665
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 949
TOTAL	56 614

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	486
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 097
Dettes fiscales et sociales	150 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	240 077

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 981	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 981	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 600	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 000	10,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	2 755 684
TOTAL	2 755 684

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	2 755 684
TOTAL	2 755 684

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	98 130	
Résultat exceptionnel (et participation)	-7 566	
Résultat comptable	86 540	

Commentaires :

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	5 290
TOTAL	5 290

Commentaires :

F7DAL

A 4 SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 euros
Siège social : ZAC DE LA CHAUDANNE
450 Avenue des XVI^e Jeux Olympiques
73600 MOUTIERS
443 706 783 RCS CHAMBERY

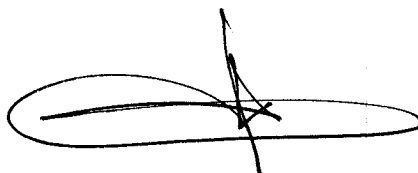
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical line crossing it.

T. BLANCHIN

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre de la région de LYON

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux comptes,
Rattaché à la Compagnie de CHAMBERY

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2017 DE LA SAS A4 SERVICES**

10 Rue Claude GENOUX 73200 ALBERTVILLE
Tél. : 04 79 32 25 83 - Fax. : 04 79 32 34 41

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A4 SERVICES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué l'audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les principes comptables suivis,
- Les créances et dettes d'exploitation,
- La présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés l'associée

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Albertville, le 12 mars 2018

Thierry BLANCHIN
Commissaire aux Comptes



Liasse

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise :		A4 SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2						
Adresse de l'entreprise :		450 AV DES XVIEME JEUX OLYMPIQUES 73600 MOUTIERS		Durée de l'exercice précédent *		1 2						
Numéro SIRET *		4 4 3 7 0 6 7 8 3 0 0 0 1 8				Néant ☐ *						
				Exercice clos le :		3 0 0 9 2 0 1 7						
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)		AA										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC								
	Frais de développement *	CX		CQ								
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 930	AG	9 930							
	Fonds commercial (1)	AH	2	AI		2						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK								
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM								
	Terrains	AN		AO								
	Constructions	AP		AQ								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	60 669	AS	52 224	8 445						
	Autres immobilisations corporelles	AT	315 703	AU	292 408	23 295						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW								
	Avances et acomptes	AX		AY								
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT								
	Autres participations	CU		CV								
	Créances rattachées à des participations	BB	119 195	BC		119 195						
	Autres titres immobilisés	BD	20 200	BE		20 200						
	Prêts	BF		BG								
	Autres immobilisations financières *	BH	14 025	BI		14 025						
	TOTAL (II)	BJ	539 724	BK	354 562	185 163						
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	16 470	BM		16 470					
En cours de production de biens		BN		BO								
En cours de production de services		BP		BQ								
Produits intermédiaires et finis		BR		BS								
Marchandises		BT	6 840	BU		6 840						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW								
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	683 761	BY	85 000	598 761						
Autres créances (3)		BZ	206 509	CA		206 509						
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC								
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
	Disponibilités	CF	598 036	CG		598 036						
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 981	CI		3 981						
	TOTAL (III)	CJ	1 515 597	CK	85 000	1 430 597						
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM										
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 055 321	IA	439 562	1 615 760						
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
	Charges de réserve de propriété *				Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A4 SERVICES		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 000...)	DA	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour dactation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	285 615
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 540
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (III)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 500
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	15 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 821
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	243 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 214
	Dettes fiscales et sociales	DY	466 516
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
	EB		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	1 052 105
TOTAL (IV)		ED	
Ecarts de conversion passif *		EE	1 615 760
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont {	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 048 597	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	155 613	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A4 SERVICES		Exercice N		Neant ☐		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
	Chiffres d'affaires nets *	FG	FH	FI	2 755 684	
	Production stockée *	FJ	FK	FL	2 755 684	
	Production immobilisée *			FM		
	Subventions d'exploitation			FN		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO		
	Autres produits (I) (11)			FP	44 490	
				FQ	6 768	
				FR	2 806 943	
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des produits d'exploitation (2) (I)					
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	427 247	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	2 104	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	943 122	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	43 491	
	Salaires et traitements *			FY	1 009 220	
	Charges sociales (10)			FZ	239 854	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	44 666
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD		
				GE	3 039	
				GF	2 712 743	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GG	94 199	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GH		
PRODUITS FINANCIERS				GI		
	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 834	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	461	
			GP	4 294		
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	363	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
			GU	363		
Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV	3 931	
				GW	98 130	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A4 SERVICES</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 700	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 266	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 266	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 566)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 024	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 812 937	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 726 397	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	86 540	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	30 140	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	obligatoires	A9	
	PENALITES AMENDES		Exercice N	
CONTROLE URSSAF		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
RBST SINISTRE		1 035		
		8 231		
			1 700	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes Legales**A4 SERVICES****ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 1 615 759,84 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 86 540,09 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

A4 SERVICES**SOMMAIRE**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

A4 SERVICES**ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 63 636

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement

A4 SERVICES**ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE**

En vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SARL A4 HOLDING, il est prévu que la SAS A4 SERVICES comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément.

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 932		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	52 596		8 073
Install. techniques, matériel, outillages industriels	34 893		
Autres install., agencements, aménagements	266 848		3 167
Matériel de transport	10 796		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	365 133		11 240
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	119 195		
Autres titres immobilisés	20 200		
Prêts et autres immobilisations financières	14 025		
TOTAL	153 420		
TOTAL GENERAL	528 484		11 240

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 932	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			60 669	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			34 893	
Autres install., agencements, aménagements			270 014	
Matériel de transport			10 796	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			376 372	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			119 195	
Autres titres immobilisés			20 200	
Prêts et autres immobilisations financières			14 025	
TOTAL			153 420	
TOTAL GENERAL			539 724	

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	9 930			9 930
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions		6 168		52 224
Install. techniques, matériel et outill. industriels	46 055			34 893
Installations, agencements divers	34 893			246 719
Matériel de transport	208 222	38 497		10 796
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 796			
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	299 966	44 665		344 632
TOTAL GENERAL	309 896	44 665		354 562

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	6 168				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	38 497				
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	44 665				
TOTAL GENERAL	44 665				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	29 850		14 350	15 500
TOTAL Provisions	29 850		14 350	15 500
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	85 000			85 000
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	85 000			85 000
TOTAL GENERAL	114 850		14 350	100 500
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			14 350	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	119 195		119 195
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 025		14 025
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	683 761	683 761	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	21 730	21 730	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	54 665	54 665	
Groupe et associés	95 622	95 622	
Débiteurs divers	34 492	34 492	
Charges constatées d'avance	3 981	3 981	
TOTAL GENERAL	1 027 471	894 251	133 220
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	155 614	155 614		
- plus d'un an	17 207	13 699	3 508	
Emprunts et dettes financières	243 554	243 554		
Fournisseurs et comptes rattachés	169 214	169 214		
Personnel et comptes rattachés	79 686	79 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268 353	268 353		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	98 766	98 766		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	19 711	19 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 052 105	1 048 597	3 508	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 898			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations		116 971	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		273 134	
Autres créances		95 622	
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		243 554	
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	54 665
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 949
TOTAL	56 614

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	486
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 097
Dettes fiscales et sociales	150 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	240 077

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 981	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 981	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	1 600	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	16 000	10,00

Commentaires:

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité		Montant
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Prestations de services		2 755 684
TOTAL		2 755 684

Répartition par marché géographique		Montant
France		2 755 684
Etranger		
TOTAL		2 755 684

9.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	98 130	
Résultat exceptionnel (et participation)	-7 566	
Résultat comptable	86 540	

Commentaires:

A4 SERVICES**ANNEXE**

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**10.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 290
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 290

Commentaires:

A4 SERVICES

ANNEXE

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2017 12 mois	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
b) Nombre d'actions émises	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 755 684	2 905 586	2 891 142	2 743 908	2 377 213
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	120 880	186 634	259 420	164 859	24 807
c) Impôt sur les bénéfices	4 024	3 779	51 192	18 020	-481
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	116 856	182 855	208 228	146 839	25 288
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	86 540	110 556	81 547	91 621	21 800
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés			29 153	10 865	
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	7	11	13	9	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	5	7	5	6	1
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	42	46	45	42	34
b) Montant de la masse salariale	1 009 220	1 081 252	1 058 294	964 731	794 213
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	239 854	228 904	236 164	271 424	220 199

Observations complémentaires

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'actionnaire,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 18 des statuts, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*** Convention de prestations d'assistance administrative, financière et commerciale entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :** Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Jean POTRON et Monsieur Frédéric GRASSER ;
- **Modalités :** Facturation de prestations administratives, financières et administratives par la SARL A4 HOLDING à la SAS A4 SERVICES.
- Prestations hors taxes prises en charge pendant l'exercice : 331.000,00 Euros.

*** Convention de gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :** Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Jean POTRON et Monsieur Frédéric GRASSER ;
- **Modalités :** Signature en date du 23/06/2006 d'une convention de gestion de gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe entre la SARL A4 HOLDING à la SAS A4 SERVICES. Cette convention s'est poursuivie sur l'exercice clos le 30 septembre 2017.

11

*** Convention d'intégration fiscale entre la SARL A4 HOLDING et votre société :**

- **Associés concernés :** Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Jean POTRON et Monsieur Frédéric GRASSER ;
- **Modalités :** Signature en date du 20/09/2006 d'une convention d'intégration fiscale constituant un périmètre d'intégration fiscale entre la SARL A4 HOLDING à la SAS A4 SERVICES. Cette convention s'est poursuivie sur l'exercice clos le 30 septembre 2017.

*** Location d'un local au Village des Villards – Arc 1800 :**

- **Associés concernés :** Madame Isabelle MENDEZ-MARTINEZ, Monsieur Jean POTRON et Monsieur Frédéric GRASSER ;
- **Modalités :** Location consentie par bail du 22/01/2009 par la SCI NOVA 1800, société au capital de 1.200,00 Euros et identifiée au RCS de Chambéry sous le numéro 507.739.381.00014, pour une durée de 9 années à compter rétroactivement du 01 octobre 2008.
- **Loyer hors taxes pris en charge pendant l'exercice :** 11.460,84 Euros.
- **Dépôt de garantie prévu au bail :** 1.839,48 Euros : ce dépôt de garantie n'a pas été versé par la SAS A4 SERVICES.

A Albertville, le 12 mars 2018

Thierry BLANCHIN
Commissaire aux Comptes



A 4 SERVICES
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 160 000 euros
Siège social : 450 Avenue des XVIème Jeux olympiques
73600 MOUTIERS
443 706 783 RCS CHAMBERY

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 MARS 2018**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 86 540,09 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 86 540,09 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves

Aux autres réserves, soit 86 540,09 euros

Total 86 540,09 euros 86 540,09 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158 3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158 3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus distribués	Dividendes	Autres revenus distribués
30 septembre 2016			200 000 €	
30 septembre 2015			60 000 €	
30 septembre 2014			0	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Jean POTRON

